PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR. — *Mon loyer est très au-dessus du prix limite, puis-je demander la réduction à ce prix légal ? Mon propriétaire peut-il, bien que le prix limite soit dépassé, m'imposer une augmentation de 10 % résultant de la suppression du décret Laval ?*

Réponse. — *Pour pouvoir demander la réduction au prix limite, il faut que la première quittance de loyer constatant un prix supérieur au prix légal, date de moins de six mois. Ce délai passé, le locataire est censé avoir renoncé au bénéfice du prix légal et il est forclos pour demander la réduction. La loi du 1er janvier 1938 n'a pas, à cet égard, ouvert de nouveaux délais. Les locataires qui étaient forclos le restent donc.*

Par ailleurs, et sous réserve de l'appréciation des tribunaux, nous croyons que si le locataire avait bénéficié de la réduction de 10 %, il peut subir une augmentation équitalente résultant de la suppression du décret Laval, bien que son loyer dépasse le prix limite et à condition qu'il soit forclos pour demander la réduction. Cependant, pour ce dernier cas, nous ne pouvons que donner notre opinion et nous attendons les décisions judiciaires.

Il ne sera pas fait de réponses particulières aux nombreux lecteurs qui nous avaient posé des questions similaires à celle qui est traitée ci-dessus.

***

— **Pierre le grand.** — 1o) Voir une précédente « question du jour ». 2o) La vidange est à la charge du propriétaire, sauf conventions contraires. — **Marto.** — Inconnue. Ecrire à la société. — **Lucien.** — 1o) Affectation normale : régiment d'artillerie ordinaire. 2o) S'il s'agit de locaux d'habitation ou à usage professionnel et non de locaux commerciaux, le prix payé avant 1935 doit être rétabli. — **Toutou le Sant-Patrie.** — Cas spécial : seul le bureau de recrutement, place aux Bleuets, à Lille, pourra vous renseigner. — **C.E.F.M.** — Pas de prorogation dans ce cas. Congé possible suivant les usages locaux ; pour Roubaix, ce serait trois mois avant l'anniversaire de la date d'entrée en jouissance. — **Un économe.** — Mauvais calcul. Sous réserve des éléments particuliers entrant en compte (récente « question du jour »), vous devriez avoir 35 × 2.8 = 98. S'il y a plus de six mois que vous payez plus que le prix limite, vous êtes forclos pour demander la réduction. — **Urgent, B. C.** — Oui, de 10 %. — **Jupulus.** — Cas douteux. La réduction semble avoir été consentie non pour obéir au décret Laval, mais en raison du jeu normal de l'offre et la demande sur le marché. A notre avis, et sous réserve de l'appréciation des tribunaux le cas échéant, pas d'augmentation dans ce cas. — **Une ignorante.** — Oui, légalement. — **Leipzig.** — 1o) Oui amortissement des dépenses d'améliorations faites d'accord avec les locataires jusqu'à concurrence de 10 % du prix du loyer. 2o) Elle peut vous faire payer votre consommation d'eau. — **M.D.L.C. 1938.** — Oui, le propriétaire est légalement en droit de le faire. — **J. O. C.** — L'allocation de chômage est insaisissable. — **Locataire embêté, 1897.** — Vous êtes forclos pour le prix limite. Vous pouvez bénéficier des prorogations. — **Mon Jean.** — Si le loyer avait été baissé au moment du décret-loi Laval, vous devez être augmenté de 10 %. — **Curieux.** — Non, aucune augmentation légale pour les loyers commerciaux. — **Zérette.** — A notre avis, 350 + 8,50 %. — **Stradivarius.** — Voyez un luthier-expert. Consultez le bottin à votre disposition dans notre hall. — **La Justice.** — 1o) Nous le croyons. 2o) Il s'agit d'augmentations supplémentaires. — **H. B. 181.** — Si au moment de la location, il vous a été tenu compte de la réduction de 10 % du décret Laval, il est juste que vous subissiez actuellement les conséquences de la suppression de ce décret.

— **Fanny.** — 1o) Forclose pour la réduction au prix limite. Augmentation des 8,50 % du décret. 2o) Si vous êtes menacés de mise en congé, opposez votre droit aux prorogations. 3o) Non, il peut le faire s'il en a été ainsi convenu. — **E. M. 38.** — Les reports déficitaires peuvent être déduits jusqu'au cinquième exercice (décret 30 octobre 1935). — **L. D. 57.** — La formule « meilleurs souhaits pour l'année 1938 » comporte six mots et non pas cinq. L apostrophe compte pour un mot. La surtaxe est donc justifiée. — **St-Antoine, No 7.** — 1o) Depuis juillet 1935 jusqu'au 1er janvier 1938, la réduction de 10 % est été normale. Vous pouvez réclamer ce qui a été perçu en trop en contravention avec le décret Laval. C'est en effet une tout autre question que celle du prix limite, où la forclusion eut été de six mois. 2o) Actuellement, plus de réduction.

— **T. H. Nice.** — Il faut vous entendre avec le contrôleur des Contributions directes. — **En différent.** — Le propriétaire peut réclamer la consommation d'eau. — **Bibi.** — Oui, il peut le faire si vous avez bénéficié de la réduction de 10 % en 1935. — **Espoir fait vivre.** — Vous le pouvez. — **M. A. 65.** — Prorogations et prix limites sont deux choses différentes. Pour le prix, le propriétaire a raison ; vous avez laissé passer les délais pour réclamer. Par ailleurs, vous bénéficiez des prorogations, c'est-à-dire que le propriétaire ne peut vous donner congé, si ce n'est pour habiter lui-même et sous certaines conditions. — **P. V. 38.** — 1o) La taxe personnelle mobilière. 2o) Les taxes départementales et communales diverses. — **Un entêté 1910.** - **Pertinax.** - **Un lecteur 21113.** — Le Consortium n'ayant publié aucune autre précision sur la dotation en question que le communiqué reproduit dans le « Journal de Roubaix », c'est à l'organisme patronal dont il s'agit qu'il faut soumettre toutes les questions d'interprétation de ce texte. — **C. R. 8.** — Oui. — **Une ennuyée, F.M.M.** — 1o) De 10 % si vous avez bénéficié en 1935 de la réduction. 2o) Un an ; six mois.

— **Pollus-Rouen.** — Nous sommes heureux de vous annoncer que vous avez gagné 5.000 francs, tous les billets de la dixième tranche se terminant par 637 gagnant cette somme. — **Un vieux retraité.** — 1o) La durée du contrat est fixé par la police. L'assuré a le droit de se retirer tous les dix ans en prévenant six mois à l'avance. La tacite reconduction ne peut être supérieure à une année. 2o) La durée de la police, sauf s'il en est expressément décidé autrement dans le dit avenant. — **Tchi-tchi.** — 1o) Nous recherchons. 2o) Pas que nous sachions. 3o) Non, en principe. — **Une propriétaire qui veut se renseigner.** — 1o) Le locataire n'est pas sous le régime des prorogations. Vous pouvez donner congé suivant les usages locaux. Nous vous conseillons de prendre des renseignements en ce qui concerne ces usages, souvent variables, auprès du greffe du juge de paix. 2o) S'il s'agit d'améliorations, et non de simples réparations vous incombant, vous pouvez réclamer aux locataires l'amortissement de la dépense à la condition d'avoir obtenu préalablement leur accord (réservez-vous la preuve de cet accord). La majoration résultant de cet amortissement ne doit pas dépasser 10 % du prix du loyer. — **Petite marraine.** — 1o) La récente loi sur les loyers est applicable dès le 1er janvier 1938, pour les périodes de jouissance postérieure à cette date. 2o) Réponse donnée dans une précédente « question du jour ». — **Gens reconnaissants, II.** — C'est le père qui doit en principe toucher les allocations familiales. Vous ne pouvez y prétendre puisque vous n'avez aucun lien avec l'enfant.

— **Delghutte, 23.** — Le taux des allocations familiales diffère suivant les professions et les caisses de compensation. — **Pasteur.** — 1o) Oui. 2o) S'il y a véritablement sous-location, le prix limite peut être majoré de 50 % de la valeur locative des locaux sous-loués en 1914. — **Patrie.** — 1o) Il faut 18 ans. 2o) Office de renseignements du bureau de recrutement, place aux Bleuets, Lille. (Timbre pour la réponse). — **J. O. P.** — Non, il faut que le jugement prononce cette déchéance. — **J. Duo.** — Il faut l'attaquer en paiement d'une pension alimentaire devant le juge de paix de son domicile. Si la pension que le juge fixera, le cas échéant, n'était pas payée pendant plus de trois mois, volontairement, il y aurait délit d'abandon de famille. Dans ce cas, plainte au Procureur de la République. — **Sophie désolée.** — Suppression des 10 % du décret Laval ; il est dans son droit. — **Coco, Bruxelles.** — 1o) Répondu dans une « question du jour ». 2o) Non, à notre avis. — **T. G.** — 1o) Vous pouvez leur faire payer à nouveau 62 francs. Au 1er juillet, au lieu du coefficient 3.10, il faudra multiplier par 3.20. 2o) Oui, si le propriétaire peut prouver qu'il a été tenu compte de la réduction de 10 % au moment de l'établissement du prix du loyer. — **Grand Papa.** — 1o) Voir précédentes questions du jour. 2o) L'âge n'entre pas en considération pour le prix. — **Lectrice, 24.** — S'adresser à l'administration de P.T.T. Nord à Lille. — **Jojo, 201me de ligne.** — C'est vous qui avez raison. — **V. R. T. Wattrelos.** — 1o) Oui. 2o) Vous avez le droit de majorer votre loyer de l'amortissement de la dépense d'amélioration faite (maximum 10 % du loyer). 3o) Il doit en assurer l'entretien. 4o) Nous vous le conseillons ; l'amortissement n'étant possible que si le locataire a donné son accord, il faut vous réserver la preuve de cet accord.

Le gérant : ÉDMOND PASCAL

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

C'est l'Hiver

Pour lutter contre le froid en rentrant chez vous, prenez

PICON CHAUD

FACILE A PRÉPARER :

1/3 Picon, 2/3 eau bouillante, 2 morceaux de sucre

A pas de loup... des maux tenaces s'insinuent dans vos organes

Prévenez-les en buvant tous les jours au réveil :

VITTEL GRANDE SOURCE

qui nettoie le Rein et purifie le sang

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du samedi 15 janvier. — N° 23. *

LA MAISON dans LA FORÊT

par Attwell Binns

adapté de l'anglais par O' NEVES

— L'imbécile doit avoir perdu son chemin, établit Texas, pensif.

— S'il l'a perdu dans la forêt, j'en suis peine pour lui, dit Bosanquet, sincère. J'ai eu le goût de ce que cela peut être dans l'obscurité. La jungle de ce côté de la colline fourmille de chauve-souris qui ne sont pas tendres.

— Je sais. Je t'ai entendu raconter l'histoire aux amateurs de verdure, là-bas. J'étais tout près. Un gentil lot, hein !

— Un gentil lot de... Bosanquet exprima son opinion par une épithète qu'il n'est pas possible d'imprimer et il acheva par une question :

— Qui sont ces idiots ?

— Des Anglais. Une sorte de mission archéo... archéo... du diable si j'ai retenu le mot.

— Archéologique ! suggéra Bosanquet.

— Justement. C'est leur étiquette. Pablo les a pris d'abord pour des prospecteurs, mais comme il n'y a pas d'or dans les environs.

— Alors, cette mine d'or que vous m'avez promise de partager, c'est un conte de fées, une histoire pour rire ?

— Non, c'est la vérité d'Evangile. Texas Joe rit joyeusement. Mais tu n'as pas tout à fait compris, Rogue. Il n'y a pas besoin de plocher pour trouver l'or que nous cherchons.

Bosanquet se souvint du coffre d'or brut dans la chambre du vieux Rip van Winkle. Etait-ce de cet or que parlait Texas ? C'était bien possible. Comment lui et les associés en connaissent-ils l'existence ? Il ne pouvait l'imaginer. Avec l'espoir d'en apprendre davantage, il poursuivit son enquête.

— C'est un trésor caché quelque part ?

— Oui, peut-être, ricana Texas. Et il n'y aura pas besoin de pic pour ouvrir la cachette. Un bon moyen de persuasion et une clé feraient la farce.

Les soupçons de Bosanquet s'affermirent. C'était le coffre dont il avait lui-même contemplé le contenu que Texas avait en vue. Pourtant il restait intrigué. Partagé entre trois ou quatre associés, la part de chacun ne représentait pas une part considérable, à peine suffisante pour conduire des hommes à un crime lâche. De nouveau, il chercha un supplément d'informations.

— Ecoute donc, Texas, ne peux-tu t'exprimer clairement avec moi ? Je viens me joindre à vous, mais je voudrais savoir à quoi je m'engage.

Texas réfléchit, puis répondit après un moment :

— Besoin de penser un peu à la chose. Je devine qu'un peu de « chicha » m'éclaircira le cerveau. Excuse-moi un instant, Rogue.

L'homme se rendit à la réserve des provisions, sous l'œil amusé et malicieux de Bosanquet. Ceci lui rappela le Texas Joe d'autrefois. L'amour de l'alcool avait été son défaut dominant et il n'avait pas perdu l'habitude du vieux péché. Plus il boirait avant de commencer à parler, mieux cela vaudrait, puisque la « chicha » lui délierait la langue. Pourtant il souhaitait que la pause ne durât pas trop longtemps. L'albinos pouvait revenir à tout instant. Alors, adieu toute explication, l'heure favorable ne se représenterait plus.

Texas cependant ne se pressait pas. Il courtisa longuement la jarre de liqueur et quand enfin il revint, Bosanquet ne put deviner s'il était ou non sur un mode communicatif.

Texas s'assit, ralluma sa pipe et contempla le feu avec des yeux morts. Bosanquet le poussa doucement.

— Allons, Joe, dégoise l'information pour que je n'entre pas dans le jeu en aveugle...

— Si j'étais sûr que tu marches du bon pied.

— Tu me blesses, Joe. Tu fais injure à mes sentiments. M'as-tu jamais vu laisser un ami tomber ?

— Jamais, c'est vrai. Mais l'or est une grosse tentation. Pourtant, si nous marchions ensemble, toi et moi, nous pourrions envoyer au diable cette image aux yeux roses. Quand j'étais seul, j'avais peur de lui. Avec toi comme poteau...

— Pourquoi pas ? avança Bosanquet, persuasif.

— Jérusalem ! Oui, pourquoi pas.?... Toi et moi nous sommes de vieux copains et le sang est plus épais que de l'eau... Je courrai la chance avec toi, Rogue. Il n'y a pas de mine dans le vrai sens du mot, mais il y a toute une pochée d'or à recueillir.

— Où ?

— Dans cette maison où tu as logé la nuit dernière. Je vais t'expliquer la chose. Le vieux de la maison a été dans son temps président du Salvador.

— Il y a dix-sept ou dix-huit ans, interrompit Bosanquet.

— Il a quitté la capitale avec précipitation.

— C'est l'habitude après un coup de torchon, répondit l'aventurier d'un ton léger. Je viens de le faire moi-même.

— Oui, mais tu ne sais pas encore le fin mot, camarade, tu n'as pas attrapé l'idée juste. Il est parti en grande hâte. Pourtant, d'après tous les récits, ni lui ni son grand avaleur de sabre de beau-fils n'ont perdu le nord, ils ont assez gardé leur tête pour emporter le trésor de l'Etat. Rien de moins qu'un demi-million de dollars en billets ou en espèces.

— Pouh ! souffla Bosanquet. Puis il demanda :

— Est-tu bien sûr du fait, Texas ?

— Pas de la plus absolue certitude. Mais j'ai entendu l'histoire à Salvador et Pablo jure qu'elle est la vraie vérité. Et on ne le trompe pas facilement, tu peux croire.

— Alors, il court après l'argent ?

— Non. C'est là que tu chausses les mauvaises bésicles. Pablo ne prend pas la peine de mettre ses bottes pour courir après les écus. Il est un peu timbré sous ce rapport. Mais s'il crache sur la monnaie, il jure pourtant qu'elle est là.

Bosanquet se demanda si l'affirmation était exacte. Le fait que l'albinos était différent d'à peu près tous les autres hommes ne le touchait guère. Ce fut la curiosité qui le poussa à une nouvelle question :

— Alors, que veut-il ?

— Le vieux... et la jeune fille.

— Pourquoi ?

— Tu me dépasses. Il ne me l'a pas dit. Il est singulièrement fermé sur certains sujets.

— Que ferait-il de ces deux personnes s'il réussissait à les prendre ?

— Le diable sait. Probable qu'il ferait rôtir le vieux. Quant à sa fille...

Texas n'exprima pas sa pensée. Après un moment de silence, Bosanquet avança d'un ton très significatif :

— Joe, cette jeune fille est de notre race... un lys dans le désert — et Pablo n'est qu'un nègre, un sale nègre déteint.

— Hé, crois-tu que je ne le sache pas ? répondit Texas avec un malaise réel. Il eut tôt fait de surmonter sa gêne, et s'excusa : Après tout, le vieux Novelda ne m'est rien à moi, ni la demoiselle non plus. Pablo dit que les dollars sont là. S'il lui n'en veut pas, il en restera plus pour les autres. S'il préfère pour sa part la vieille fripouille et sa petite-fille, je ne les lui chicane pas. Moi, je ne marche que pour la monnaie. Et si tu viens à la chasse, Rogue, tu obtiendras ta part de gibier.

— Je te jure sur ta tête que je m'y joindrai.

Texas regarda avec méfiance autour de lui, puis à voix basse :

— Peut-être que si nous nous mettions ensemble nous pourrions empêcher Pablo d'aller trop loin. Tu sais, moi, je ne déborde pas d'amour pour lui. Je suis très content de ta compagnie, Rogue, tu es un blanc comme moi et Pablo n'est qu'un nègre manqué. Quant à Miguel et Tommy Castro que tu n'as pas vu encore, ceux-là sont tous les deux bien trempés dans le goudron. Et, à te dire la vérité, je n'ai pas confiance en eux pour deux sous.

— Je ne pourrais pas supporter que l'albinos soit après Caterina, commença Bosanquet.

— Tu n'as pas besoin de craindre. Nous serions deux pour le clouer si... Malheur ! Le voici qui approche. J'espère qu'il n'était pas caché à nous écouter. S'il nous a entendus il me fera écorcher vif.

(A suivre).

Les ennuis d'une mauvaise circulation, douleurs, maux de tête, troubles de l'âge évités par l'infusion bi-quotidienne de THÉ DE JOUVENCE

Rien que des plantes, dont les principes actifs sont intacts - Tme Pharmac. 6 fr.

CESSIONS

Etude de Me André BAYART, notaire à Roubaix

Aux termes d'un acte reçu par Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, soussignant, lequel Me BAYART, le 7 janvier 1938, enregistré à Roubaix A.C., le 12 janvier 1938, volume 526, folio 49, n° 394, M. Auguste OSTYN a cédé à M. Paul VLIEGHE, un fonds de commerce de poissonnerie et cafetier exploité à Croix, n° 300, rue Jean-Jaurès.

Les oppositions seront reçues chez M. VLIEGHE, au siège du fonds vendu dans les 10 jours de la seconde insertion.

Pour première insertion : C510 A. BAYART.

Etude de Me Paul DEWISME, notaire à Tourcoing, 19, rue de l'Hôtel de Ville.

Première Insertion

Suivant acte reçu par Maître DEWISME, notaire à Tg, le 4 janvier 1938, enregistré à Tourcoing, A.C. le 13 janvier 1938, volume 411 B, folio 88, case 563, M. Joseph Jacques Edouard CASSIGNEUL, fabricant de peignes, demeurant à Roubaix, 142, boulevard de Beaurepaire, a fait apport à la société à responsabilité limitée en formation, anciens Etablissements CASSIGNEUL, Georges DEVENIN et Cie, au capital de 108.000 francs, dont le siège est à Roubaix, boulevard de Beaurepaire, numéro 142, moyennant une rémunération en parts sociales, du fonds de commerce de fabricant de peignes exploité par lui à Roubaix, 142, boulevard de Beaurepaire, et a vendu à ladite société, les matières premières et marchandises en magasin, avec entrée en jouissance à compter du jour de l'acte.

Domicile a été élu au siège de la société acquéreuse, 142, boulevard de Beaurepaire, à Roubaix, où les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la seconde insertion.

Pour extrait : C511 P. DEWISME.

A CEDER

N° 12. - CAFE-TAB. Ep. P. Unico. B. 7 ans à 2 200, 1 bout. buv. 1 bout Ep., 2 salles, billard, etc. b log. part. dép. Affaires : 200.000. 2/3 en Buv. tout en boutique. Tabac 26.000 fr. p. an. Prix total 65.000 fr. av. 40.000 fr. comptant.

N° 64. - BOULANGERIE, B. 15 ans, à 3.000 fr., située dans jolie campagne, b. log. fournil p. p. Cuisson 5 quintaux par jour, 200 fant. Beurre 50 kgs la sem. Café 50 kgs p. mois. Issues : 600 quintaux p. an, port. 4 h., exceptionnelle avec 40.000 fr.

N° 108. - BEURRE œufs, Fromage en gros et détail. Affaires : plus de 1.000.000 de fr. par an. Bénéfices : 110.000 fr. d'après comptabilité. Matériel en parfait état.

A titre indicatif : 600 kgs de Beurre la sem. et 15.000 de fromage. Cède cause fatigue, se retire. Prix total : 100.000 fr. comptant ou 130.000 fr. avec 60.000 fr.

S'adr. à M. PEROCHE, 14, rue de la Lyrette, à BEAUVAIS. Tél. 482. 87046

Alimentat. Générale A CEDER. Prix du matériel. PRESSÉ. Adr. Journal. 17455d

COMMERCES A CEDER

ALIMENTATION GÉNÉRALE. Plus de 300.000 fr. d'affaires en 1937 à 16 % brut ; peu de frais généraux. Travail 2 personnes. Facilités de paiement.

ALIMENTATION et LÉGUMES. 350 fr. par jour. 15.000 fr. avec licence.

POISSONNERIE. Maison très ancienne pour se retirer. Forte vente. Toute offre raisonnable.

CAFE ÉPEULE-ALOUETTE, à remonter, actuellement 2 Hos, forte vente en vins et liqueurs. Loyer plus que couvert. Avec 15.000 fr. comptant, plus les frais.

BON CAFE de quartier, libre : 160 Hos l'an. Beau matériel, petit loyer, 30.000 fr.

Pour renseignements et traiter, s'adresser **DEKOCK, rue de l'Ommelet, 160, ROUBAIX** (Tél. 337.27). 87080d

URGENT. — Industriel âgé céderait ou mettrait en société son industrie en pleine activité ; affaire ancienne et réputée ; région Aisne. S'adresser à Me PARENT, notaire à La Capelle (Aisne). 86975

Boucherie-Charcut. à céder, cause santé, pour prix du matériel. Ecrire init. W. W. P. au Journal. 17438d

FRONTIÈRE BELGE Bonne Boucherie-Charcuterie à céder. Conditions à débattre. Ecrire A. O. M. W. au Jal 87084

Beau Petit CAFE près Gd'Place, sous-location 15.000. Libre de tout. Prix : 30.000 fr. S'adr. J. Vanden Bosch, 31 bis, r. Trichon, Rx. 87080

Alimentat. Générale au Nouveau-Roubaix, à céder. Travail pour deux personnes. Ecrire Y. Y. N. au Journal. 17344

ALIMENTATION - VINS Excellente maison située dans rue passante de Roubaix, à céder. S'adresser : 54, rue de Lorraine, Roubaix. 17441d

RUE DE LANNOY à l'entrée magasin à céder cause départ. Ecr. L.L.K. Jal. 17258

CAFE - TABACS quartier ouvrier, loyer couvert TABACS ..... 140.000 fr. BUVETTE ..... 90.000 fr. Traite avec 80.000 fr. comptant sur prix à débattre. Ecr. init. R. M. L. Journal. 7370

Pont-de-Neuville Café à céder libre de tout. Adresse au Journal. 69855

EPICERIE FINE quartier bourgeois, belle installation, 200 fr. recettes par jour, conviendrait à jeune ménage, prix 20.000 fr. (Rien des agents). Ecrire init. L.M.L. au bureau du Journal. 7367

Cause double emploi je cède mon Café gare de Lille, 100.000 fr. de recettes, comptabilité, loyer couvert par appartement, prix 80.000 fr., avec 40.000 fr. comptant. Ecr. init. O.M.L. Journal. 7368

Estaminet à Céder cause santé, libre de tout, siège colombop., poste dres. S'adr. 42, rue Decrème, Rx d

Excellent CAFE à céder, libre de tout, vente forcée : 20.000 fr. à placer par an, prouvé. Faire offres aux initiales E. E. O. au journal. Agences s'abstenir. 17353

CAUSE SANTE ALIMENTATION centre ville. Conviendrait à dame seule ou jeune ménage. Prix : 7.000 fr. Ecrire K.M.L. Journal. 7370

Famille solvable cherche commerce. Qu'offres-vous. S'adr. 13, rue St-Honoré, Roubaix (L'après-midi). 17360

BOUCHERIE Très bonne vente, matériel neuf, vendeur propriétaire. **Prix : 28.000 fr.** S'adresser : Paul SANDEVOIR 146, rue de Lille, Roubaix. 17427d

DEGUSTATION Propriétaire cédant. Bas prix. 147, rue du Collège, Roubaix. 17435d

BOULANGERIE à céder, cause santé. Ecrire K. K. O. au journal. 17370d

Estaminet Libre très bonne maison, Tourcoing. Prix 6.000 fr. Pour adresse, voir 10, place Liberté, Rx. 17255d

Cherche Ménage pour un petit estaminet en gérance. Grosses ristournes. — Ecrire S. S. P. au journal. 17432d

Affaire Artisanale A CÉDER Pouvant s'exercer chez soi. Le mari peut s'occuper de la représentation ; quelques notions de coupe et couture sont utiles à la femme. Petite reprise et valeur des marchandises. Ecrire E. E. P. au Jnal. 17410d

Père de Famille jeune et actif, reprendrait affaire sérieuse. Faire offres détaillées init. R.H.H. Jnal 69904

Estaminet à Céder libre de tout, bas prix, petit loyer. Adresse au journal. 69911d

MENAGE cherche bonne clientèle de journaux, avec ou sans librairie. Faire offres aux initiales P. P. O. au journal. 17379d

Alimentat. Générale bien située, bénéfice prouvé 30.000 fr. annuellement, à céder cause changement de situation. Ecrire M.M.O. au Jal 17375d

Salon Coiffure D. centre Lille, cause départ, prix dérisoire. Ecrire aux initiales H. H. O. au journal. 17364d

Maison d'Alimentat. Conviendrait à ménage pouvant y joindre légumes ; grand passage. Prix : 10.000 francs. Adresse au journal. 87081d

IMMEUBLES A VENDRE

Etude de Me Michel DEGOUY Avoué à LILLE 28, rue Basse, 28

SAISIE IMMOBILIÈRE MAES

A VENDRE

Le MERCREDI 19 JANVIER 1938, à 13 h. 30, en l'audience publique des saisies immobilières du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville.

(Enchères reçues par ministère d'avoués.)

VILLE DE CROIX

I. - DEUX MAISONS Rue des Ogiers Impasse Montaigne, 9 et 10 Mise à prix : 5.000 fr. chacune

II. - UNE MAISON Rue des Ogiers Impasse Montaigne, n° 4 Mise à prix : 5.000 francs

S'adresser :

Pour visiter : sur les lieux, les mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 14 h. à 16 heures.

Pour tous renseignements : 1° Au greffe du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, où est déposé le cahier des charges ; 2° A Me Michel DEGOUY, Avoué à LILLE, 28, rue Basse, rédacteur du cahier des charges, et poursuivant la vente. 87057d

Etude de Me André BAYART, Notaire à Roubaix, 43, rue du Maréchal-Foch, 43

ADJUDICATION Le LUNDI 7 FÉVRIER 1938 à 16 heures

Ville de Wasquehal (CAPREAU)

1) MAISON D'HABITATION 88, rue de Tourcoing, 88 MISE A PRIX : 15.000 francs

2) MAISON D'HABITATION 1, rue Charles-Delescluse, 1 MISE A PRIX : 6.000 francs

3) MAISON D'HABITATION 3, rue Charles-Delescluse, 3 MISE A PRIX : 7.000 francs

VISITES : les samedis, de 14 à 16 heures. 87061

Etude de Me Yves CHESSQUIÈRES Docteur en droit Notaire, à Tourcoing, 77, rue Nationale, 77

Ville de Tourcoing 60, rue de la Baille, 60 **Une Belle MAISON D'HABITATION** avec beau jardin y attenant présentant ensemble un front à rue de 14 mètres environ et 296 m2 environ, d'après titres, de fonds et terrain utile en dépendant. Libre d'occupation

A VENDRE L'an 1938, le LUNDI 31 JANVIER, à 15 heures précises, en l'étude.

VISITES : les samedis, de 14 à 16 heures.

S'adresser pour tous renseignements, à Me Ghesquières (Téléphone 3.89). 87051

Etude de Me André WARLOP Notaire à Herseaux

A VENDRE BELLE MAISON à usage de Café, ainsi que le mobilier, le tout situé à Mouscron, 259, rue du Labyrinthe.

Pour tous renseignements, s'adresser en l'étude. 87049

MAISON LIBRE JARDIN 5 pièc., grenier, cave, eau, électricité. L. RENAUT, 16, rue de Tourcoing, Rx. 69d

St-Jean-Baptiste MAISON RÉCENTE tout confort, jardin poss., garage, au 1er 3 ch., bains. L. RENAUT, 16, rue de Tourcoing, Rx. 68d

Maison Libre à vendre (Facilité lot Loucheur), bien aérée, jardin 400 m., près Epeule et Bl.-Seau. S'ad. Au Bon Fraisier, Allumette, Croix 17442d

Acheteur Maison avec jardin, garage, située frontière Herseaux. Paiement comptant. Ecrire aux initiales V. V. O. au journal. 17385d

A VENDRE avec BÉNÉFICE **LOI LOUCHEUR** DEUX MAISONS en voie d'achèvement, à Wasquehal, près du pont de chemin de fer et contre le boulevard. S'adresser Hôtel Mutualité, 11, Bd Vauban, à Lille. 7378

Suis acheteur Villa avec garage environs Croisé-Laroche, paiement comptant. Ecrire aux initiales T.M.L. au bureau du journal. 7371

Achèterais ou louerais à Croix maison avec garage ou terrain attenant, permettant d'en construire un. Ecrire init. R. N. A. H. au journal. 87024

PLACEMENT 10 % Cause départ. A vendre 18 maisons à étage, revenu annuel 17.169. Ecrire aux init. B. B. O. au journal. 17355d

A VENDRE MAISON avec petit jardin, à Lys-les-Lannoy, 2, rue d'Alsace Rez-de-chaussée : 3 pièces ; étage, 3 chambres ; chambre sous toit. Contenance totale 147 m2. S'adresser à Me DEWISME, notaire à Tourcoing, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville. 87082

Vends beau Jardin 600 m. environ, clôturé, planté d'arbres fruitiers en plein rapport. S'adr. Au Bon Fraisier, Allumette, Croix. 3501

A VENDRE Maison libre, usage tous commerces, 328, rue du Chêne-Houpline, Tg (Soir, après 5 h.) 69696d

A VENDRE BELLE MAISON Confort, garage, jardin Prix 100.000 fr. à débattre S'adr. : Paul SANDEVOIR 146, rue de Lille, Roubaix. d

Maison à Vendre libre de suite, cave, eau, gaz, électricité. Visite : samedi, de 10 h. à midi, et de 14 à 16 h. ; dimanche, de 10 h. à midi. Adresse au journal. 15417d

ACHETERAIS OU LOUERAIS **Maison avec Jardin** à Mouvaux ou Blanc-Seau. Ecrire N. N. P. au journal. 17420

Cherche Tourcoing Maison bourgeoise avec dépendances. Paiement comptant. Ecrire R. W. W. au Jnal. 69917d

A VENDRE MAISON à usage commerce, quartier rue de la Latte, Tg. 2 vitrines, grande cave, eau, gaz, électr., bon état : 35.000 francs. Ecrire R. X. X. Jnal. 69918d

Maison à Vendre tout confort, parf. état, libre d'occupation. Adresse au Jnal 17397d

RECHERCHE belle petite maison récente et confortable. Paiement comptant. Ecrire W. W. O. au Jnal 17837d

Achèterais ou louerais environs Nouveau-Rx ou Hem (Trois-Baudets), petite Maison avec garage ou terrain attenant. Adresse au Jnal. 17399d

MAISON A VENDRE usage commerce (Alim. génér., boulangerie ou 1/2 grossiste), très bel emplacement, chauff. central, eau, gaz, électricité, grand garage avec grenier. Maison de rapport pour personnes capables. Curieux s'abstenir. Adresse au Jnal. 17359d

LEERS - A Vendre Maison ouvrière, propre à élevage, frontière française (électr., jardin). Conviendrait à retraité. Ecr. S. S. N. Jnal 17325d

VERNON Belle propriété, const. soignée, vaste réception, 4 ch. maîtres au 1er étage, 4 chamb. au 2e, bains. Eau cour., gaz, élec., chauff. cent. Joli jardin 3.000 mètres. Prix : 325.000 francs. BRETON, 99, rue Albuféra, à VERNON (Eure). 87059d

LIBRE APRÈS VENTE Maison genre villa, 6 pièces, salle de bains, buanderie, dépendance, chauffage central, grand jardin clôturé : 50.000 fr. à débattre. Facilités. S'adr. : 70, av. Delory, Rx, ou 6, rue Blanche-Tête, Estaimpuis (B.) 17321

POUR CONSTRUIRE Pourvu que vous disposiez de 20 %, on vous prêtera le reste au taux de 1 fr. 25 % l'an. Remboursements en 17 ans par loyer mensuel normal. Pour acheter une habitation, pour rembourser une hypothèque onéreuse, mêmes conditions que pour construire. — Discrétion absolue. Documentation chez Georges Sénéchal, 124, rue de l'Epidème, T. 22.39, Tourcoing. Bur. ouv. tes les jours. Samedi de 8 à 12. 22275

CAVES INONDEES Réparations garanties 10 ans. Remboursem. si pas étanches. Réparation citernes, réservoirs. Curage et réparation fosse d'aisance. Produit plastique Toltex. Plaques Héraclite. Maçonnerie Béton armé. J.-B. Delezenne, 73, Bd Industriel, Rx. T. 328.47 C3699

CARRELAGES avec ou sans pose. Prix de gros. MARTINAGE, 45, rue du Chêne-Houpline, à Tg. C60

Constructions à forfait DEMONTABLES EN CIMENT ARMÉ

BUANDERIE — HANGARS GARAGES - POULAILLERS CLOTURES — SALLES DE REUNIONS, etc... Nombreuses références - Devis gratuits.

Vandecasteele-Mauger 156, rue de Gand, 156 Tourcoing (Tél. 19.13). 46526d

EXPERTISES D'IMMEUBLES pour vente, achat et loyers. M. LEMAN, architecte-expert, 9, rue Daubenton, 9, Rx. 46974

CUVES EN CIMENT pour fosses et citernes, rondes et rectangulaires de 250 à 3.000 litres, à partir de 95 fr. rendu domicile région. Spécialité de cuves en plusieurs pièces permettant traverser maisons habitées. Caveaux, garages, buanderies. Tuyaux p/ puits, égouts canalisations, couvre - murs, clôtures, etc. Garemynck, rue Philibert-Delorme, Rx. T. 309.34 C35890

Nous ne donnons jamais les adresses des personnes qui font paraître des annonces portant des initiales. Il est donc absolument inutile de nous les demander.

IMMEUBLES A LOUER

A Louer Appartement situé à Croix, 100, rue Kléber. Loyer 250 fr. S'adresser : 65, rue des Fleurs, Roubaix, le matin, de 9 à 10 heures. 6d

DESIRE LOUER Roubaix ou environs maison avec jardin, 3 ou 4 chambres. Ecrire R.R.P. Journal. 17429d

Recherche Maison dans Tg, g'porte, petit atelier à louer pour Artisan. — Ecrire R.O.O. Journal. 69907d

1/2 Maison à louer Adresse au journal. 69892d

FONCTIONNAIRE cherche maison avec jardin, quart. Bl.-Seau ou Allumette. Offre init. O.O.P. au journal. 17426

MÉNAGE SOLVABLE sans enfants recherche maison dans Tg, 100 à 200 fr., même avec reprise. Récompense. — Ecrire R.P.P. journal. 69909d

APPARTEMENT 5 pièces très claires eau, gaz, électricité, conviendrait aussi pour BUREAUX. S'adr. 97, rue Daubenton, Roubaix. 17424d

Recherche Maison porte-cochère, écurie. Ecrire init. L.L.P. au journal. 17410d

DESIRE LOUER MOUSCRON préférence Parc, Maison Employé confortable. Ecrire R.R.S. journal. 69913

Rez-de-Chaussée 2 belles pièces à louer 200 fr., conviendrait pour bureaux. — Adresse au journal. 17416d

RECHERCHE ROUBAIX Maison ou rez de ch. 3 pièces, loyer jusque 100 fr. — Ecrire init. R.V.V. journal. 69916d

DAME SOLVABLE cherche petit Appartement. — Ec